

# JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/06/26/2020042014/justel>

Dossier numéro : 2020-06-26/17

## Titre

26 JUIL 2020. - Arrêté royal portant onzième répartition, pour ce qui concerne des dédommagements et des frais de justice, du crédit provisionnel inscrit au programme 06-90-1 de la loi du 23 mars 2020 ouvrant des crédits provisoires pour les mois d'avril, mai et juin 2020 pour l'année budgétaire 2020 et destiné à couvrir des frais de justice et dédommagements, arriérés de primes de développement des compétences, cybersécurité, investissements en Défense et autres dépenses diverses

Source : STRATEGIE ET APPUI

Publication : Moniteur belge du 06-07-2020 page : 50127

Entrée en vigueur : 06-07-2020

## Table des matières

Art. 1-3

## Texte

Article [1er](#). Un crédit d'engagement et de liquidation de 4.793.814 euros sont prélevés du crédit provisionnel, inscrit au programme 06-90-1 (allocation de base 90.10.01.00.01) de la loi du 23 mars 2020 ouvrant des crédits provisoires pour les mois d'avril, mai et juin 2020, et sont répartis conformément au tableau ci-annexé.

Les montants figurants dans ce tableau sont rattachés aux crédits prévus pour l'année budgétaire 2020 aux programmes et allocations de base concernés.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa publication au Moniteur belge.

[Art. 3](#). Le ministre qui a le Budget dans ses attributions est chargé de l'exécution du présent arrêté.

ANNEXE

Articles légaux - Wettelijke artikels			Activités - Activiteiten	Allocations de base - Basisallocaties	Crédits d'engagement (en euros) - Vastleggingskredieten (in euro)	Crédits de liquidation (en euros) - Vereffeningskredieten (in euro)
Départements - Departementen	Divisions - Afdelingen	Programmes - Programma's				
Sectie 12: FOD Justitie - Section 12: SPF Justice						
12	40	0	3	21.60.01	6.307	6.307
12	40	0	3	34.41.01	218.334	218.334
12	56	0	1	11.00.04	2.172.835	2.172.835
				Total - Totaal	2.397.476	2.397.476
Sectie 13: FOD Binnenlandse Zaken - Section 13: SPF Intérieur						
13	21	0	1	21.60.02	25	25
13	40	4	2	41.40.44	26.000	26.000
13	40	7	0	34.41.01	271.125	271.125
13	56	1	0	34.41.01	57.518	57.518